



Le 27 novembre 2015 le Président du Conseil Départemental, Pierre Bédier a annoncé le report du débat et du vote sur le financement de la Prévention Spécialisée dans les Yvelines. Ce sera probablement le 18 décembre.

Madame Arenou, 2^{ème} vice-Présidente et Maire de Chanteloup-les-Vignes a été chargée d'une mission d'étude pour réexaminer le projet initial.

Il envisageait de supprimer l'action éducative des éducateurs de rue sur 12 villes du département : Ablis, Achères, Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, la Celle-Saint-Cloud, Conflans-Sainte-Honorine, Magny-les-Hameaux, Rambouillet, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Verneuil-sur-Seine, Versailles.

Achères, ne figure plus sur cette liste. Elle est remise en territoire prioritaire. Elle sera l'objet d'un appel à projet. Nous en sommes satisfaits.

Si la décision se confirmait pour les autres villes, plus de 3500 adolescents et adolescentes ne seraient plus accompagnés individuellement, sans compter le cortège de conséquences désastreuses de cet abandon sur les parents, les fratries, les groupes de pairs, sur la cohésion sociale, sur le travail partenarial, sur le renforcement prévisible des logiques sécuritaires.

Le report, annoncé le 27 novembre, témoigne de la montée des oppositions contre cette décision néfaste d'abandon.

Madame Christine Boutin a rendu la sienne publique.

Des Maires/Conseillers Départementaux discutent âprement pour le maintien des éducateurs de rue sur leur commune.

Les professionnels se mobilisent avec la société civile sur chaque territoire et à l'échelle départementale. Des organisations syndicales soutiennent les mobilisations contre cette décision.

Les partis de Gauche, non représentés au Conseil Départemental, expriment leur complet désaccord avec ce projet.

Bref, la brutalité de cette décision et son caractère incohérent sont de plus en plus dénoncées.

A l'heure où l'horreur s'est abattue sur Paris, sur Saint-Denis, sur la France, dix mois après les tragiques attentats de janvier, à l'heure où l'insécurité sociale s'accroît, nous devons, plus que jamais, réaffirmer notre « devoir de Fraternité » envers la jeunesse. Ce devoir de Fraternité porte un nom : Éducation.

D'ici le 18 décembre :

Nous amplifierons la mobilisation localement et sur le département par de multiples initiatives.

Nous alerterons, dans le cadre des appels à projet qui vont paraître sur les risques, d'une réorganisation des interventions de la Prévention Spécialisée, qui priveraient les jeunes et leurs familles de la présence quotidienne des éducateurs sur leurs lieux de vie.

Nous interviendrons auprès des élus, auprès de Madame Arenou, auprès du Président Bédier pour faire entendre qu'il y a un état d'urgence sur notre département, celui de l'Éducation dans les quartiers populaires.

Dès à présent nous appelons les jeunes, leurs familles, les professionnels de la Prévention Spécialisée et leurs partenaires, les acteurs de la société civile, les organisations syndicales et politiques, les élus à venir nombreux, le 18 décembre, au Conseil Départemental pour dire d'une même voix, dans le cadre des lois de notre République, que l'Éducation et la Prévention Spécialisée ne sont pas des choix. Encore moins des choix budgétaires alors que le budget départemental de la Prévention Spécialisée représente moins de 1% du budget global du Conseil Départemental.

L'Éducation est une obligation absolue
La Prévention Spécialisée est une impérieuse exigence

Nous n'y renoncerons jamais.

Signataires: Attac 78 , ATD Quart Monde Yvelines, CEMEA IdF (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives), CES (Confluence Energies Solidarités), CGT Yvelines, CNLAPS (Comité National des acteurs de la Prévention Spécialisée), Eclaireurs et Eclaireuses de France IdF, EELV Yvelines, FCPE Yvelines, LDH fédération des Yvelines, MJC fédération des Yvelines, NPA78, ONES (Organisation Nationale des Educateurs Spécialisés), PCF 78, PS fédération des Yvelines, PG des Yvelines, SUD santé-sociaux 78

